



[Le lien pour les inscriptions se trouve dans le mail d'envoi](#)

Rueil-Malmaison, le 3 juin 2019

## LA PASTORALE AU COLLEGE SCND

Le plus grand désir de l'équipe pastorale est que chaque enfant du collège qui le souhaite, puisse vivre pleinement sa foi au quotidien dans sa vie de collégien. Vous trouverez, ci-dessous, le fonctionnement mis en place par l'animation pastorale au sein du collège.

Les jeunes apprécient l'encadrement en petits groupes **mais cela n'est possible que si nous disposons d'un certain nombre de catéchistes**. Certains professeurs participent à la catéchèse mais **nous avons aussi besoin de parents volontaires** chaque année pour mener à bien notre mission. Une bien belle mission qu'est la nôtre, mais aussi celle de tout chrétien, et de tout parent, 1<sup>er</sup> acteur et modèle pour leurs enfants.

Nous faisons donc appel à vous et si votre disponibilité le permet, venez nous rejoindre et découvrir la joie de partager avec des jeunes des moments particuliers et d'œuvrer pour les faire grandir.

Vous serez accompagnés tout au long de l'année, les supports vous seront fournis alors n'hésitez pas à nous contacter pour animer selon vos disponibilités en séance ou en retraite (ou les 2 !), ou pour toute information complémentaire.

---

### Culture religieuse :

Tous les élèves du collège ont un cours obligatoire de culture religieuse tous les 15 jours de 7h55 à 8h50.

### Catéchèse :

Tous les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une séance de catéchèse tous les 15 jours de 7h55 à 8h55. Cette catéchèse comprend des temps de rencontre avec un catéchiste, de temps forts autour des temps liturgiques (célébrations, chemin de croix, actions spécifiques, temps de l'Avent) et une retraite spirituelle en lien avec leur année).

## Animation au sein du collège :

### ➤ Messe

Chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois, une messe est célébrée au sein du collège de 12h10 à 12h45. Cette messe est préparée par les collégiens. Des répétitions pour les collégiens ont lieu entre 12h30 et 13h15, le vendredi précédant cette messe.

### ➤ Oratoire

L'oratoire est ouvert à chaque récréation et de 12h30 à 13h30

Un temps de prière a lieu tous les lundis et vendredi matin à 9h30 et chaque mardi de 12h45 à 13h00 (excepté le 1<sup>er</sup> mardi du mois).

### ➤ Retraites

Ces retraites s'adressent aux enfants catéchisés ; une participation pourra vous être demandée.

Les dates de retraites par niveau sont les suivantes :

#### 6<sup>ème</sup> :

Lundi 27 et mardi 28 janvier 2020 (1<sup>er</sup> groupe)

Mardi 28 et mercredi 29 janvier 2020 (2<sup>ème</sup> groupe)

#### 5<sup>ème</sup> :

Lundi 30 et mardi 31 mars 2020 (1<sup>er</sup> groupe)

Mardi 31 mars et mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020 (2<sup>ème</sup> groupe)

#### 4<sup>ème</sup> :

Vendredi 15 et samedi 16 novembre 2019

#### 3<sup>ème</sup> (pour les élèves demandant la Confirmation) :

Jeudi 19 et vendredi 20 mars 2020

---

### **Important :**

- Les inscriptions se font via le Google Form jusqu'au 25 juin 2019 dans le message d'envoi. Seuls les parents sont habilités à inscrire leur enfant, l'enfant seul ne pourra s'inscrire sans leur accord.
- Tout collégien qui n'a jamais suivi de catéchèse et/ou n'est pas baptisé peut être inscrit et participer à ces divers temps de rencontre.
- Tout collégien inscrit est engagé pour toute la durée de l'année scolaire et pour tous les évènements liés à la catéchèse dont la retraite.
- Les parents seront informés du parcours de leur enfant en catéchèse lors d'une réunion annuelle dont la date sera transmise en début d'année scolaire.